



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Service Interministériel de la Communication
des services de l'État
☎ - 04 50 33 61 82

Anncny, le 2 juillet 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CANICULE, CONSEILS DE PRUDENCE POUR TOUTES LES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES EN PLAINE, MONTAGNE ET HAUTE MONTAGNE

Les fortes chaleurs vont se poursuivre pendant plusieurs jours, y compris en altitude où les conditions de regel nocturne seront mauvaises. Le préfet prodigue des messages de prévention spécifiques aux pratiquants d'activités physiques et sportives et aux organisateurs de manifestations sportives.

En haute montagne, les alpinistes seront confrontés à des conditions dangereuses : chutes de pierres, ponts de neige fragilisés, couloir de neige et de glace instable. Pour des raisons de sécurité, il est donc fortement recommandé de renoncer ou de différer les courses de neige et de glace. Le préfet de la Haute-Savoie appelle les alpinistes à la plus grande prudence avant de partir en haute montagne, ainsi qu'à se renseigner auprès des professionnels de la montagne (notamment la compagnie des guides de Chamonix et celle de Saint-Gervais).

Par ailleurs, des précautions particulières sont à prendre **par tous les pratiquants sportifs (en plaine comme en montagne)**, quel que soit leur niveau et leur âge :

- réduire les activités physiques et sportives ;
- éviter les activités aux heures les plus chaudes de la journée (11h - 20h) ;
- porter des vêtements amples, aérés et clairs ;
- se protéger du soleil (crème solaire, lunettes, chapeau) ;
- contrôler son hydratation : boire avant, pendant et après l'effort.

Enfin, de nombreuses **manifestations sportives** sont prévues dans le département ce week-end. En période caniculaire, les risques pour les compétiteurs comme pour le public sont importants.

Aussi, il est demandé aux organisateurs de :

- diffuser des recommandations par affichage ou sonorisation en indiquant d'éventuelles zones rafraîchies ou climatisées ;
- renforcer, si possible, les équipes de secouristes ;
- augmenter le stock de boissons fraîches ;
- décaler, dans toute la mesure du possible, les horaires des manifestations, réduire les parcours exposant trop les participants à la chaleur, voire suspendre certaines épreuves.

Il est rappelé que les manifestations sportives se déroulent sous la responsabilité de l'organisateur qui doit adapter l'épreuve aux conditions météorologiques, quelles qu'elles soient.

Il est demandé à toutes les associations, fédérations et encadrants d'activités sportives de relayer ce message à l'ensemble des pratiquants et d'avoir la plus grande vigilance sur le respect de ces règles.

Un numéro de téléphone spécial « canicule info service » est à disposition :

0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France).

Renseignements :

Prévisions sur la Haute-Savoie : 08 99 71 02 74 (0,34€/mn)

<http://www.meteo.fr>



Contact :

Service interministériel de communication des services de l'État

04.50.33.61.82 ou 06.78.05.98.53

pref-communication@haute-savoie.gouv.fr



@Prefet74